

GRÂCE

I. LE SENS DU MOT

Le mot qui désigne la grâce (gr. *charis*) n'est pas une pure création du christianisme ; il figure dans l'AT. Mais c'est le NT qui a fixé son sens et lui a donné toute son extension. Il l'a précisément utilisé pour caractériser le régime nouveau instauré par Jésus-Christ et l'opposer à l'économie ancienne : celle-ci était gouvernée par la *Loi, celui-là l'est par la Grâce (Rm 6,14s; Jn 1,17).

La grâce, c'est le *don de Dieu qui contient tous les autres, celui de son *Fils (Rm 8,32), mais pas simplement l'objet de ce don. C'est le don rayonnant de la générosité du donateur et enveloppant de cette générosité la créature qui le reçoit. C'est par grâce que Dieu donne, et celui qui reçoit son don trouve devant lui grâce et complaisance.

Par une rencontre significative, le mot hébreu et le mot grec, traduits en latin par *gratia* et en français par *grâce*, se prêtent l'un et l'autre à désigner à la fois la source du don chez celui qui donne et l'effet du don en celui qui reçoit. C'est que le don suprême de Dieu n'est pas totalement

étranger aux échanges par lesquels les hommes s'unissent entre eux et qu'il existe entre lui et nous des liens qui révèlent en nous son *image. Tandis que l'hébreu *hén* désigne d'abord la faveur, la bienveillance gratuite d'un personnage haut placé, puis le témoignage concret de cette faveur, démontrée par celui qui donne et *fait grâce*, recueillie par celui qui reçoit et *trouve grâce*, enfin le charme qui attire le regard et retient la faveur, — le grec *charis*, par une démarche à peu près inverse, désigne d'abord la séduction rayonnante de la beauté, puis le rayonnement plus intérieur de la bonté, enfin les dons qui témoignent de cette générosité.

II. LA GRÂCE DANS L'ANCIENNE ALLIANCE

Révlée et donnée par Dieu en Jésus-Christ, la grâce est présente dans l'AT, comme une *promesse et comme une *espérance. Sous diverses formes, sous des noms variés, mais unissant toujours le Dieu qui donne à l'homme qui reçoit, la grâce apparaît partout dans l'AT. La lecture chrétienne de l'AT, telle que S. Paul la propose aux Galates, consiste à reconnaître, dans l'ancienne économie, les gestes et les traits du Dieu de la grâce.

1. *La grâce en Dieu.* — Dieu se définit lui-même : « Yahweh, Dieu de tendresse et de grâce, lent à la colère et riche en miséricorde et fidélité » (Ex 34,6). La grâce en Dieu est à la fois *miséricorde penchée sur la misère (*hén*), *fidélité généreuse aux siens (*hèséd*), solidité inébranlable en ses engagements (*émét*), *tendresse du cœur et attachement de tout l'être envers ceux qu'il aime (*rahamim*), *justice inépuisable (*sédèq*), capable d'assurer à toutes ses créatures la plénitude de leurs droits et de combler toutes leurs aspirations. Que Dieu puisse être la *paix et la *joie des siens, c'est l'effet de sa grâce : « Que précieuse est ta grâce (*hèséd*), Dieu ! Les hommes se réfugient à l'ombre de tes ailes, ils se rassasient de la surabondance de ta maison et tu les abreuves du torrent de tes délices » (Ps 36,8ss), « car ta grâce (*hèséd*) est meilleure que la vie » (63,4). La *vie, le plus précieux de tous les biens, pâlit devant l'expérience de la générosité divine, cette source intarissable. La grâce de Dieu, ce peut donc être une vie, plus riche et plus pleine que toutes nos expériences.

2. *Les manifestations de la grâce divine.* — La générosité de Dieu se répand sur toute chair (Si 1,10), sa grâce ne demeure pas un trésor jalousement gardé. Mais le signe éclatant de cette générosité est l'*élection d'Israël. C'est une initiative totalement gratuite, que ne justifie dans le peuple élu aucun mérite, aucune valeur préalable, ni le nombre (Dt 7,7), ni la bonne conduite (9,4), ni « la vigueur de (sa) main » (8,17), mais seulement « l'amour pour vous et la fidélité au serment juré à vos pères » (7,8; cf 4,37). Au point de départ d'Israël il n'y a qu'une explication, la grâce du Dieu fidèle qui garde son *alliance et son *amour (7,9). Le symbole de cette grâce est la *terre que Dieu donne à son peuple, « pays de torrents et de sources » (8,7), « de montagnes et de vallées arrosées de la pluie du ciel » (11,11), « villes que tu n'as pas bâties... maisons que tu n'as pas remplies, puits que tu n'as pas creusés » (6,10s).

Cette gratuité n'est pas sans but, déversant en aveugle des *richesses dont elle ne sait que faire. L'élection a pour but l'alliance ; la grâce qui choisit et qui donne est un geste de *connaissance, elle s'attache à celui qu'elle choisit, et elle attend de lui une réponse, la reconnaissance et l'amour : telle est la prédication du Deutéronome (Dt 6,5. 12s; 10,12s; 11,1). La grâce de Dieu veut des partenaires, un échange, une *communion.

3. *La grâce de Dieu sur ses élus.* — Le mot qui traduit sans doute le mieux l'effet produit sur l'homme par la générosité de Dieu est celui de *bénédiction. La bénédiction est beaucoup plus qu'une protection extérieure, elle entretient chez celui qui la reçoit la *vie, la *joie, la *plénitude de la *force, elle établit entre Dieu et sa créature une rencontre personnelle, elle fait poser sur l'homme le regard et le sourire de Dieu, le rayonnement de sa *face et de sa grâce (*hén* : Nb 6,25), et ce lien a quelque chose de vital, il touche à la puissance créatrice. Au *père il revient de bénir, et si l'histoire d'Israël est celle d'une bénédiction destinée à toutes les nations (Gn 12,3), c'est que Dieu est père et qu'il façonne le destin de ses enfants (Is 45,10ss). La grâce de Dieu est l'amour d'un père, elle crée des *fils. Parce que cette bénédiction est celle du Dieu *saint, le lien qu'elle établit avec ses élus est celui d'une consécration. L'élection est appel à la sainteté et promesse de vie consacrée (Ex 19,6; Is 6,7; Lv 19,2).

A cette réponse filiale, à cette consécration de la vie et du cœur, Israël se refuse (cf Os 4,1s; Is 1,4; Jr 9,4s). « Comme un puits qui fait sourdre son eau, ainsi (Jérusalem) fait sourdre sa méchan-

caté » (Jr 6,7; cf Ez 16; 20). Alors Dieu invente de faire en l'homme ce dont l'homme est radicalement incapable, et de faire que l'homme lui-même en soit l'auteur. D'une Jérusalem corrompue, il fera une cité juste (Is 1,21-26), de *cœurs incurablement rebelles (Jr 5,1ss), il fera des cœurs *nouveaux, capables de le *connaître (Os 2,21; Jr 31,31). Ce sera l'œuvre de son *Esprit (Ez 36,27); ce sera l'avènement dans le monde de sa propre *justice (Is 45,8.24; 51,6).

III. LA GRÂCE DE DIEU S'EST RÉVÉLÉE EN JÉSUS-CHRIST

La venue de *Jésus-Christ montre jusqu'où peut aller la générosité divine : jusqu'à nous donner son propre *Fils (Rm 8,32). La source de ce geste inouï est ce mélange de tendresse, de fidélité et de miséricorde par lequel Yahweh se définissait, et auquel le NT donnera le nom spécifique de grâce, *charis*. Le souhait de la grâce de Dieu (presque toujours accompagnée de sa *paix, le grand souhait sémitique étant ainsi associé à l'idéal typiquement grec de la *charis*) introduit presque toutes les lettres apostoliques et montre que, pour les chrétiens, elle est le *don par excellence, celui qui résume toute l'action de Dieu et tout ce que nous pouvons souhaiter à nos frères.

En la personne du Christ « nous sont venues la grâce et la vérité » (Jn 1,17), nous les avons *vues (1,14), et, du coup, nous avons connu *Dieu dans son Fils unique (1,18). De même que nous avons connu que « Dieu est *amour » (1 Jn 4,8s), ainsi, à voir Jésus-Christ, connaissons-nous que son action est grâce (Tt 2,11; cf 3,4).

Bien que la tradition évangélique commune aux Synoptiques ne connaisse pas le mot, elle est pleinement consciente de la réalité. Pour elle aussi, Jésus est le don suprême du Père (Mt 21,37 p), livré pour nous (26,28). La sensibilité de Jésus à la misère humaine, son émotion devant la souffrance, traduisent d'ailleurs la tendresse et la miséricorde par lesquelles se définissait le Dieu de l'AT. Et saint Paul, pour encourager les Corinthiens à la générosité, leur rappelle « la libéralité (*charis*) de Jésus-Christ, ... comment de riche, il s'est fait pauvre pour vous » (2 Co 8,9).

IV. GRATUITÉ DE LA GRÂCE

Si la grâce de Dieu est le secret de la *Rédemption, elle est aussi le secret de la façon concrète

dont chaque chrétien (Rm 12,6; Ep 6,7) et chaque Église la reçoit et la vivent. Les Églises de Macédoine ont reçu la grâce de la générosité (2 Co 8,1s), les Philippiciens ont reçu leur part de la grâce de l'apostolat (Ph 1,7; cf 2 Tm 2,9), qui explique toute l'activité de Paul (Rm 1,5; cf 1 Co 3,10; Ga 1,15; Ep 3,2).

A travers la variété des *charismes se révèle l'*élection, le choix venu de Dieu, antérieur à toutes les options humaines (Rm 1,5; Ga 1,15), qui introduit dans le *salut (Ga 1,6; 2 Tm 1,9), qui consacre à une *mission propre (1 Co 3,10; Ga 2,8s).

La gratuité initiale de l'élection (Rm 11,5) marquera, pour Paul, toute l'existence chrétienne. Le salut est le don de Dieu, et non le salaire mérité par un travail (Rm 4,4); sans quoi « la grâce n'est plus grâce » (11,6). Si le salut est dû à une observance quelconque, la grâce de Dieu n'a plus d'objet, « la foi n'a plus de sens et la promesse est sans effet » (4,14). Seule la *foi en la *promesse respecte le vrai caractère de l'œuvre de Dieu, qui est d'être d'abord une grâce.

Ce qui redouble la gratuité de l'élection, ce sont les conditions concrètes où elle intervient. C'est un *ennemi que Dieu choisit, un condamné qu'il grâce : « Alors que nous étions encore sans force... pécheurs... ennemis de Dieu », impuissants à nous arracher au péché, « Dieu nous a réconciliés avec lui par la mort de son Fils » (Rm 5,6-10). Et la grâce de Dieu ne se contente pas de nous sauver de la mort par un geste d'acquiescement (3,24; Ep 2,5); elle pousse la générosité au-delà de toutes les limites. Là où avait proliféré le péché, la grâce surabonde (Rm 5,15-21); elle ouvre sans réserve la *richesse inépuisable de la générosité divine (Ep 1,7; 2,7) et la répand sans compter (2 Co 4,15; 9,14; cf 1 Co 1,7). Du moment que Dieu a livré pour nous son propre Fils, « comment ne nous donnerait-il pas toute grâce ? » (Rm 8,32).

V. FÉCONDITÉ DE LA GRÂCE

La grâce de Dieu « n'est pas stérile » (1 Co 15, 10). Elle donne à la foi de produire des *œuvres, de fournir son travail (1 Th 1,3; 2 Th 1,11), d'« opérer par la charité » (Ga 5,6) et de produire des *fruits (Col 1,10), « les bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance pour que nous les produisions » (Ep 2,10). La grâce est chez les Apôtres une source intarissable d'activité (Ac 14,26; 15,40); elle fait de Paul tout ce qu'il est,

elle fait en lui tout ce qu'il fait (1 Co 15,10), si bien que le plus personnel en lui, « ce que je suis », est précisément l'œuvre de cette grâce.

Parce que la grâce est principe de transformation et d'action, elle requiert une constante collaboration. « Investis de ce ministère, nous ne faiblirons pas » (2 Co 4,1), toujours attentifs à « obéir à la grâce » (1,12) et à lui « répondre » (Rm 15,15; cf Ph 2,12s). Jamais la grâce ne fait défaut, elle « suffit » toujours, fût-ce dans la pire détresse, car c'est alors qu'éclate sa *puissance (2 Co 12,9).

La grâce est ainsi la *naissance à une existence nouvelle (Jn 3,3ss), celle de l'*Esprit qui anime les *fils de Dieu (Rm 8,14-17). Cette existence est souvent décrite par Paul à l'aide de catégories juridiques, qui veulent marquer la réalité du régime chrétien institué par la grâce. Le chrétien est « appelé dans la grâce » (Ga 1,6), « établi dans la grâce » (Rm 5,2), il vit sous son règne (5,21; 6,14). Mais cette existence n'est pas seulement un état de fait, dont la dénomination juridique serait fixée par une autorité; elle est une vie au sens le plus plein du mot, la vie de ceux qui, « revenus de la mort », vivent d'une vie nouvelle avec le Christ ressuscité (Rm 6,4.8.11.13). Partie d'un horizon différent, l'expérience paulinienne rejoint ici parfaitement l'expérience johannique : la grâce du Christ est le don de la vie (Jn 5,26; 6,33; 17,2).

Cette expérience de la vie est celle de l'*Esprit-Saint. Le régime de la grâce est celui de l'Esprit (Rm 6,14; 7,6); l'homme libéré du péché porte des fruits de sanctification (6,22; 7,4). L'Esprit, qui est le *don de Dieu par excellence (Ac 8,20; 11,17), « atteste à notre esprit » (Rm 8,16), par une expérience indubitable, que la grâce fait réellement de nous des fils de Dieu, capables d'invoquer Dieu comme *Père : *Abba*. Telle est la *justification opérée par la grâce (Rm 3,23s) : de pouvoir être devant Dieu exactement ce qu'il attend de nous, des fils devant leur Père (Rm 8,14-17; 1 Jn 3,1s). Découvrant alors dans la grâce de Dieu la source de tous ses gestes, le chrétien trouve devant les hommes l'attitude exacte, la *fierté authentique, qui ne se glorifie pas de posséder quoi que ce soit, mais d'avoir tout reçu par grâce, et d'abord la justice. Fierté et grâce, Paul associe volontiers les deux mots (Rm 4,2ss; 5,2s; 2 Co 12,9; cf Ep 1,6). Dans la grâce de Dieu, l'homme réussit à être lui-même. JG